



Ordre des  
masseurs-kinésithérapeutes

## **Elections des conseillers régionaux et nationaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes**

### **Procès verbal de dépouillement**

**Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de  
Bretagne - Libéral - Tour unique**

**Instance : Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs  
Kinésithérapeutes de Bretagne, 8 Avenue Henri Fréville, 35200  
RENNES**

**Collège : Libéral  
Sous-collège : Bretagne  
Secteur : CRO**

## Composition du bureau de vote

Le 18/06/2024 à 16:15:21, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des masseurs-kinésithérapeutes** pour le scrutin **Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Bretagne - Libéral - Tour unique** composé de :

- LE GARREC LE MENN Anne-Elisabeth ( Président ) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- THOUVENIN Edwige ( Assesseur ) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- LARCHER-ROULAND Céline ( Assesseur ) - *Détenteur d'un fragment de clé*

## Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
  - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
  - Le scellement de la plateforme de vote
  - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
  - Le vote d'au moins un électeur
  - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
  - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constater l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 31/05/2024 à 15:19:39 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.8.3) :

`bde2d9f7bb9c03d699dc404ad24c49b902979e0671c0a3f9d4a6c71a03d3eb34`

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 39 électeurs totalisant 39 voix :

`2e72e0a983fc2fe5d34bcb28b08728db8ca987efe215201e20b7802f0a4b8601`

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

097359105edca34dbac65b198cc000daceec6d2832023f0cc89b0e2cae848e97

Empreinte numérique globale du vote :

f4c713b29d75d70828ef678c0e95726e5e2d941e86d80224bdf95676bba200ce

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :



## Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 03/06/2024 à 00:01.

Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
- Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
- La liste d'émargement s'est remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
- Les électeurs connectés après le 18/06/2024 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
- Les électeurs connectés avant le 18/06/2024 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 18/06/2024 à 15:30.

## Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 27 entrées représentant 27 voix :

80eebba4c0d1bc4b7aee36a9765498be60b6de793b0e6b24bdf7e73302f82d03

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 27 bulletins :

18bd151cef56d2d48284424410b4af73e7f3318a097dee2b04f8f6d547d6f9e3

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :

4a81eb9c5d868ddc1ba94616334bba0c1456bfa683c7ba5b6bdbbeb3bd7ceef27

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :

623e01b94cdd5fb19e2d895a43ff6980fb49f1308d44a9876fd3e2111fa5e90b

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

*[Illegible text]*

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 18/06/2024 à 16:15:21 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 27 bulletins dont 0 bulletin nul et 0 bulletin blanc soit un total de 27 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenait 27 entrées représentant 27 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

AEG CR ET

## Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	39
Nombre de bulletins dans l'urne	27
Taux de participation	69,23 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	27
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

## Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>GOSSELIN Stéphanie &amp; TESSIER Michel</u>	20	74,07 %	Titulaire
<u>GUERROT Marie-Claire &amp; SALMON François-Xavier</u>	26	96,30 %	Titulaire
<u>JAN Lénaïg &amp; TREHIN Nicolas</u>	20	74,07 %	Titulaire
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>100 %</b>	

### Détail des calculs d'attribution des 3 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à GUERROT Marie-Claire & SALMON François-Xavier
- Sièges 2 attribué à GOSSELIN Stéphanie & TESSIER Michel
- Sièges 3 attribué à JAN Lénaïg & TREHIN Nicolas
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 3 sièges
- Plus de candidat éligible

## Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 2 demandes et en ont clos 0.

## Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

## Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

### ○ Rapport de résultats

Fichier : 8\_resultats\_conseil\_regional\_de\_l\_ordre\_des\_masseurs\_kinesit.csv

Empreinte (sha256) : e79f9f1a2360aa30ad3799768ff4a9ff4d22493b001c84ac6c3014bed0ac7aea

### ○ Liste électorale

Fichier : 8\_listeelectorale\_conseil\_regional\_de\_l\_ordre\_des\_masseurs\_kinesit\_2896285633.csv

Empreinte (sha256) : f70b4e2ca9bd16556b90362b51c14367cdaa86fe9a1a7a04c04abe9ebbb90471

### ○ Liste des tickets

Fichier : 8\_modifs\_conseil\_regional\_de\_l\_ordre\_des\_masseurs\_kinesit.csv

Empreinte (sha256) : e45b861ceb9396c9a070d99fe3ed315a42b51f2dc19fac143f45e0f558c57105

### ○ Liste d'émargement

Fichier : 8\_listeemargement\_conseil\_regional\_de\_l\_ordre\_des\_masseurs\_kinesit.csv

Empreinte (sha256) : c3023aff5b1e23f541926b542c730fcd89244bdd7f81ef78a72fe125632e14cb

### ○ Registre d'activité du serveur de vote

Fichier : 8\_vote\_registre.csv

Empreinte (sha256) : d8908152e2f149f0029d74783fe48f612822079fa6a6a47b858aa7d7ae6b16ea

### ○ Registre d'activité de l'urne

Fichier : 8\_urne\_registre.csv

Empreinte (sha256) : ce5a2b0a0ba338603baef66e3f45830116bae5aa4ee4cb3a3d3a60b14a550f76

## Signatures des membres du bureau de vote

LE GARREC LE MENN

Anne-Elisabeth

Président



THOUVENIN Edwige

Assesseur



LARCHER-ROULAND Céline

Assesseur







Election au Conseil régional de Bretagne le 18 juin 2024

Liste distinguant les binômes de candidats éligibles

de celle des binômes de candidats inéligibles.

COLLEGE LIBERAL

		ELIGIBLES	INELIGIBLES (avec le motif)
BINOME 1	TESSIER Michel	x	
	GOSELIN Stéphanie	x	
BINOME 2	GUERROT Marie-Claire	x	
	SALMON François-Xavier	x	
BINOME 3	JAN Lénaïg	x	
	TREHIN Nicolas	x	

François-Xavier SALMON  
Président du CROMK Bretagne